

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2021

Bilan au 31 décembre 2021

Il s'agit de l'actif (ce que possède l'association (matériel, trésorerie, créance) et de ses dettes à la date du 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2021, l'association dispose d'une trésorerie globale positive de 36 966.99€, qui se décompose en :

-compte bancaire : 10 563.17€ (solde positif)

-compte sur livret : 25 804.18 €

-caisse : 599.64 €

L'activité de notre association a été impacté compte tenu du contexte sanitaire lié au COVID 19 (impact sur les ateliers).

Au niveau du matériel (poste « immobilisations »), il n'y a eu aucune acquisition sur l'année 2021.

Au niveau des dettes de l'association au 31/12/2021, il s'agit principalement des charges sociales liées aux salaires des mois de novembre et décembre 2021 pour un montant de 2 576.63€. Ces dettes ont été réglées en janvier et février 2022.

Figurent également en dettes, des dettes par rapport à quelques fournisseurs (1 716.26€) qui concernent l'année 2021 et qui ont été réglées début 2022. Il s'agit principalement des prestataires extérieurs qui viennent effectuer les activités de l'association.

Le passif du bilan présente également le cumul des fonds associatifs qui s'élève à 33 665.70 € au 31/12/2021, y compris le déficit de l'année 2021 de 3 999.68 €.

Compte de résultat de l'année 2021

Le compte de résultat retrace les recettes et dépenses de l'association pour l'année 2021.

Le montant des adhésions s'élève à 956€ pour l'année 2021.

Les différents ateliers et l'inscription à la bibliothèque ont généré des recettes de 25 808.86 €, auxquelles s'ajoutent les subventions reçues pour 44 716 € (9 500 € au titre de la mairie, 2 487€ de l'URSSAF et 23 229 € au titre de la CAF) dont 9 500 € pour l'action « promotion des valeurs de la république » (1 000 € au titre du Département, 1 500 € de la Région et 7 000 € au titre de la CAF). Pour rappel, les subventions reçues en 2020 étaient de 34 600 €.

Ceci n'a pas permis de financer les dépenses de l'association de 2021 qui s'élèvent au total à 77 492€: 30 868 € au titre des frais des différents ateliers (achats, intervenants) et des frais généraux de fonctionnement de l'association (dont frais d'expert-comptable pour 5 455 € TTC) ; également le coût des différents salariés de l'association pour un total de 44 302 € (38 764 € de salaires bruts et 5 538 € de charges sociales).

Les charges liées aux salariés s'élevaient à 78 343 € pour l'année 2020.

Le compte sur livret a généré 132.60 € de produits financiers pour l'année 2021.

L'année 2021 se solde ainsi par un résultat négatif de 3 999.68 €.